

L'Association Musicale de Caluire et Cuire recrute un Directeur général / Directrice générale d'association à temps plein à compter du mardi 16 août 2022.

Description du poste

Sous l'autorité du Conseil d'Administration, et dans le cadre des différents schémas d'orientation (Métropole et Commune), le Directeur assure la gestion financière et administrative de l'école de musique, la gestion des ressources humaines et est le garant du projet pédagogique et artistique. Au cours de l'année scolaire 2022/2023, le Directeur aura entre autres la mission de construire le nouveau Projet d'Etablissement en lien avec le SMEA, en intégrant la dotation de nouveaux locaux à moyen terme.

Enseignement et activités artistiques

- Vieille et participation à la politique culturelle et associative du territoire,
- S'assure de la cohérence du projet artistique et pédagogique avec le projet d'établissement de l'école et les attentes et besoins du territoire

Encadrement et ressources humaines

- Gestion des salariés
- Plan annuel de développement des compétences
- Recrutement
- animation du CSE

Vie de l'association

- Travail en lien avec le CA.
- Représentation auprès des partenaires publics et privés

Gestion administrative et financière

- Construction et suivi des budgets annuels
- Etude économique de l'activité
- Dossiers de subventions

Communication

- Elaboration et mise en œuvre de la stratégie de communication

Gestion du bâtiment

- Intendance
- Suivi des équipements

Le Directeur est assisté dans ses tâches par :

- o des responsables pédagogiques
- o Une assistante administrative,
- o Un responsable de communication,
- o Une assistante en charge de la comptabilité.

Conditions d'emploi

Contrat à Durée Indéterminée, Convention Collective ECLAT, Groupe I, Cadre au forfait - à partir de 35 k€ annuel

Travail en soirée, week-end et jours fériés selon les obligations, réunions et manifestations.
Permis B et véhicule indispensable.

Profil recherché

Compétences requises :

- Aptitudes à la gestion et à l'encadrement d'équipe,
- Adaptabilité aux contextes politique et culturel du territoire,
- Connaissances solides en droit du travail et droit social,
- Capacité d'écoute et de dialogue,
- Rigueur professionnelle, sens de l'organisation et de la méthode,
- Esprit d'initiative et de synthèse,
- Capacité de rédaction

Expérience souhaitée

- Direction d'une structure équivalente (au moins 5 ans)
- Etre musicien serait un plus

Formation

- Formation de niveau 1 (M2 management des organisations culturelles ou équivalent)

Description de l'entreprise/de l'organisme

L'Association Musicale de Caluire et Cuire (AMC2) est une école de musique associative accueillant 640 élèves encadrés par une équipe de 35 salariés. Elle s'est dotée d'un projet d'établissement tourné vers l'innovation pédagogique et les pratiques collectives amateurs. Elle développe depuis de nombreuses années des projets de grande envergure (Caluire et Cuivres et Caluire et Clarinettes) qui lui assure un rayonnement au-delà de la Métropole Lyonnaise.

Cette association a trois sources de financement :

- la Ville de Caluire et Cuire
- la Métropole
- les cotisations des adhérents.

Adhérente à la CMF RGL, elle tisse des liens privilégiés avec les écoles de musique de la Conférence Territoriale des Maires Plateau Nord et travaille en partenariat avec l'Orchestre Symphonique des Gones et l'Harmonie de Caluire et Cuire, orchestre historique de la Ville.

Date de prise de fonction

16 août 2022

Processus de recrutement

CV + LM

La lettre de motivation devra être adaptée au recrutement : votre vision, votre ambition, votre intérêt pour l'AMC2 ;

Retour des candidatures pour le 23 juin.

Entretiens :

1^{er} entretien : 30 juin et 1^{er} juillet

2^{ème} entretien : 7 juillet

Adressez les candidatures à Mme La Présidente de l'AMC2

Adresse postale et adresse mail

recrutement@musicamc2.fr